

Quelles modalités et quels principes pour le travail en partenariat ?

ORIV

MEN, MESR, CGET, DRDJSCS,
Académie Nancy-Metz, Reims, Strasbourg

SEMINAIRE REGIONAL
*Animation du volet éducatif
du contrat de ville*

Mercredi 28 juin 2017
Lycée Schuman - Metz

Jean-Yves Trépos
Professeur émérite de sociologie
Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S)
Université de Lorraine

Éléments introductifs

- **1. Quelle portée pour cette intervention ?**
 - Entre textes d'orientations (inter-)ministériels et travaux de ce jour en ateliers : un espace de variations pour faire travailler les principes à l'œuvre dans cette politique éducative.
- **2. Quels enseignements pouvez-vous espérer ?**
 - **Un paradoxe.** Le travail en partenariat a la « force des dispositifs faibles » : ceux qui obligent les protagonistes, généralement insatisfaits, à aller au-delà de leur rôle attendu pour esquisser une « culture commune ».
 - **Trois outils conceptuels** pour aller au-delà des propos incantatoires sur le partenariat : 1/les valeurs (le soin comme cure, *cura*, *care*) et l'action (additive, compensatoire, autonomiste) se combinent pour former des ontologies ; 2/l'action publique est scandée par des seuils d'exigence (bas seuil, *empowerment*, contrat) ; 3/les tensions se transforment en épreuves ou se muent en arrangements.
- **3. Trois parties** : 1/Les visées de l'intervention partenariale ; 2/Les principales épreuves pour les dispositifs ; 3/Quelques effets fonctionnels.

Les visées de l'intervention en partenariat (Partie 1)

Fait-on du partenariat parce que les textes le disent

ou

parce que tout nous y pousse à notre stade de la modernité ?

-1-

Les partenariats à l'ère des dispositifs de la « modernité tardive »

- Les volets éducatifs des contrats de ville sont des transitions (dispositifs ou institutions ?) entre droit commun et déshérence qui prônent le partenariat et parlent de réseaux.
- **1.Partenariat** : relations d'appartenance et de réciprocité définissent des entités stables (on EST partenaires)
- **2.Réseau** : relations de connexion et diversité des modes d'engagement (on s'implique dans un ou plusieurs réseaux) sont sous le signe de l'instabilité.
- **3.Hybrides**. Un partenariat qui privilégie le statut de mandataire produit plus de proclamations que de mesures concrètes, un réseautage qui favorise la dispersion fonctionne comme une toile d'araignée : il faut sans doute hybrider en utilisant le vocabulaire du **Projet**.

Ontologies et politiques de l'action publique

- **1. Les ontologies de l'action publique** sont produites en combinant
 - **des valeurs de soin** (prendre soin, sécuriser des parcours, se faire du souci, prendre en charge...) : *cura, cure, care*.
 - * une action de PRE peut successivement ou simultanément construire une solidarité de proximité sécurisante (*care*), mettre en place un dispositif technique, thérapeutique, proto- ou péri-scolaire (*cure*), poser le principe d'une vigilance inquiète (*cura*) ;
 - **des conceptions de l'action dans la durée** (cumuler les mesures de proximité, agir sur le contexte par des équipements, impliquer le destinataire) : additives, compensatoires ou autonomistes. Ici encore : hybrider ?

- **2. Les politiques (*politics*) des politiques publiques (*policies*)** définissent des degrés variables d'exigence (seuils) pour favoriser l'entrée dans la Cité (*Polity*) :
 - Eviter la dégradation (réduire les dommages), limiter les contreparties : c'est le **bas-seuil**.
 - Développer la puissance d'être soi en donnant plus d'importance au processus qu'au résultat : c'est l'**empowerment**.
 - Construire un espace d'accord entre parties prenantes, avec obligations mutuelles : c'est le **contrat**.

Le partenariat éducatif à l'épreuve (Partie 2)

Les tensions entre partenaires sont fréquemment évoquées : elles montent en généralité (épreuves) ou s'accroissent d'arrangements.

-1-

L'épreuve civique : protéger la société ou les individus ?

□ Elle interroge la nature de « l'intérêt général ».

- 1. Au nom de l'impératif d'insertion (favoriser « l'entrée dans la Cité »), on construit une offre de prise en charge la plus globale possible à des destinataires (enfants et familles), en variant les ontologies du souci et de l'action, pour aboutir au contrat.
- 2. Mais les destinataires ne sont pas toujours conscients d'entrer dans cette démarche ou ils l'entendent comme du *care*, additif et au plus bas seuil possible.
- 3. Le contrat qu'ils signent alors, n'est-il pas léonin, faussement civique, plutôt destiné à protéger la société de ses marges ?

□ Le partenariat peut-il être efficient sans être **équitable** ? On a défini la mesure sans construire son **contexte de réception**.

L'épreuve industrielle : quels sont les instruments adéquats ?

□ Elle interroge la méthode de travail.

- 1. Grâce aux outils statistiques, on peut identifier des points d'ancrage pour les dispositifs, éviter la dispersion aléatoire des moyens et **prévenir les risques**. Mais une approche au cas par cas et à partir des situations constatées permet d'éviter le traitement artificiel des besoins et de **réduire les dommages** (en réduisant les écarts).
- 2. La méthode déterministe réduit le partenariat à n'être qu'une **instance d'exécution**, tandis que la méthode pragmatique le soumet à l'**aléas** (et à la manifestation des besoins).
- 3. On imagine qu'une voie moyenne soit possible, mais elle doit encore contourner deux obstacles méthodologiques : a/un arrangement entre les deux styles peut conduire à des pratiques de zonage (traiter une zone, mais au cas par cas) ; b/l'omniprésence du modèle déficitaire conduit à traquer la non-réussite éducative et à plaquer des techniques de réparation sur des situations complexes.

□ Le partenariat peut-il être efficient s'il n'est qu'une **variable d'ajustement** ?

-3-

L'épreuve domestique

□ Elle interroge la relation d'autorité. On la trouve à deux niveaux.

- **A/ Entre professionnels.**

- 1. Comment travailler ensemble s'il faut partager des ressources rares et difficiles ? L'épreuve s'affiche à propos du secret professionnel, des champs de compétence, des logiques de file active et des problèmes de préséance (quand l'un des partenaires est l'Etat ou les collectivités).

- 2. Pour passer de la « coopération » à la « coopération », il faut dépasser les prérogatives et **viser des compétences transversales et distribuées**. Points d'appui : chartes, secret professionnel partagé.

- **B/ Entre professionnels et autres partenaires.**

- 1. L'objectif est de faire des parents des partenaires, mais on les traite souvent comme des usagers et on regrette leur faible degré de coopération.

- 2. Pour les sortir de la remise de soi, il semble important d'énoncer les règles du jeu et d'accepter que la pluralité des degrés d'implication ne signifie pas degrés d'indifférence.

□ Le partenariat peut-il être efficient si l'**autorité** est dans les personnes et non dans le **dispositif** ?

Quelques petits bonheurs partenariaux (Partie 3)

Quelques configurations opportunes et productives viennent questionner ces questionnements.

-1-

Travailler ensemble et autrement, c'est possible

- 1. On distingue clairement **trois niveaux de partenariat** (les admettre serait un préalable) :
 - a/minimal (un partenaire sollicite une prestation ou le financement d'un projet) ;
 - b/intermédiaire (la mise en commun permet de redimensionnement de la demande) ;
 - c/maximal (la co-construction d'une solution innovante).
- 2. Travailler en dispositif partenarial c'est travailler en **réactivité** par rapport aux lourdeurs du droit commun (répondre aux urgences, gérer des transitions), en **décentrement** (connaissance des pratiques des autres) et en **expérimentation** (la charge de l'innovation repose sur le dispositif, non sur ses composantes).

Encadré 1

Un niveau minimal de partenariat (PRE d'Angoulême (2009))

- **F., 13 ans, en 6°**

☐ Au départ

- La famille de F. est connue depuis longtemps par les services sociaux qui ont fait un suivi pour l'ensemble de la famille. Office1 père a quatre enfants à charge qu'il élève seul. Il est à la retraite et dispose de peu de moyens financiers. F. bénéficie déjà depuis un an et demi d'un suivi social très important et d'un suivi par l'APSA (Association de Prévention Spécialisée d'Angoulême). Il pose des problèmes au niveau scolaire et, à la maison, ses rapports avec son père se sont détériorés. Avec l'aide de l'assistante sociale, un travail est alors mené au niveau de sa scolarisation : F., en 6°, avec deux ans de retard, est exceptionnellement orienté en 4° Techno. Cette orientation nécessite qu'il quitte son collège d'origine pour intégrer un collège plus éloigné qui lui demandera d'être interne. L'internat coûte cher et le père n'a pas les moyens de tout payer. Il est par ailleurs très favorable à cette action qui permettra à la fois de travailler sur le problème scolaire et d'éloigner temporairement l'enfant avec qui il a de gros problèmes relationnels. Parallèlement, un animateur du centre social propose à F. et à son père d'intégrer une activité pêche qu'il a montée spécialement pour mettre du lien entre fils et pères. Mais, là encore, les difficultés financières du père sont à frein à l'action. **L'assistante sociale et l'animateur décident alors conjointement de solliciter le PRE.** Office [2]1

Diapositive 12

Office1 Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [2]1 Ontologie additive
Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 1
Un niveau minimal de partenariat
(PRE d'Angoulême (2009))
<SUITE>

☐ Le PRE propose

- Le PRE propose de payer une partie des frais d'internat, tandis que le père s'acquitte du reste. Le PRE propose aussi de prendre en charge l'achat de la carte de pêche alors que le papa s'engage à financer l'achat du matériel. L'objectif de ce parcours est de travailler sur l'orientation scolaire, mais aussi sur les rapports de l'adolescent avec son père. La mise en internat permet d'apaiser les tensions au niveau familial et permet au père et au fils de se retrouver plus sereinement les week-ends, lors de leur activité pêche. En outre, l'adolescent est toujours suivi par un éducateur de l'APSA que F. voit pendant les vacances.

☐ Le plus du PRE

- La construction de ce parcours a permis à F. de travailler sur son orientation scolaire et d'**apaiser** Office [3]1 ses relations avec son père. Le lien a été recréé. Mis à part quelques incidents mineurs, F. a beaucoup progressé au niveau de son comportement, que ce soit à la maison ou à l'école. Ce parcours représente aussi un véritable soutien à la parentalité. La situation est jugée positive, même si elle reste encore fragile.

Diapositive 13

Office [3]1 "Apaiser" est une voie d'accès à un régime de paix, seul capable de faire durer la relation puis s'il le faut d'identifier des épreuves, au lieu de la tension.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 2

Un dispositif de partenariat intermédiaire, centré sur l'école (PERSEVAL : dispositif de PERSEVérance scolaire de l'Académie de Lille)

- L'Académie de Lille, qui compte 10% des décrocheurs nationaux en son sein, a mis en place, à compter de septembre 2014 et jusqu'à août 2017, un dispositif de persévérance scolaire, nommé PERSEVAL.
 - Exclusivement dévolu à la prévention du décrochage, PERSEVAL a vocation à développer et coordonner des actions expérimentales valorisant la persévérance scolaire à destination des élèves les plus fragilisés, dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. Le dispositif vise également à mieux connaître le phénomène du décrochage (en soutenant par exemple la réalisation d'une étude conduite par un laboratoire de recherche), à contribuer à la formation des enseignants (pour qu'ils puissent mieux détecter les signes du décrochage notamment) ou encore à mieux évaluer les actions menées (en apportant un appui au suivi et à l'évaluation des actions).
 - Soutenu par le Fonds Social Européen, PERSEVAL propose un accompagnement pédagogique et un appui financier pour la mise en place d'actions dans les écoles et établissements scolaires, à destination principalement des élèves **les plus exposés au risque du décrochage scolaire**, Office [4] également des équipes éducatives, dans un objectif de professionnalisation. Les projets financés doivent témoigner d'une « *véritable écriture pédagogique*. » Le dispositif s'est doté des indicateurs suivants : l'assiduité ainsi que le devenir à six et douze mois des élèves.
 - « ***L'école ne peut pas externaliser la prévention du décrochage scolaire*** ». Office [8] ir ce principe que repose PERSEVAL, arguant du fait que la prévention du décrochage doit se faire dans la classe et avec les professeurs.
- ✓ http://cache.media.education.gouv.fr/file/Perseval/31/2/Schema_dispositif_definitif_547312.pdf

Diapositive 14

Office [4]1 On observe ici la démarche déterministe (prévention des risques).

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [8]1 La formulation révèle une ambition (construire des épreuves domestiques) au service de la démarche déterministe.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 3

Un niveau maximal de partenariat visant la co-construction école et environnement urbain (Valenciennes Métropole : Une dynamique multipartenariale pour prévenir le décrochage scolaire)

- Valenciennes Métropole compte 190 000 habitants, 35 communes, 14 QPV répartis sur 12 communes. Les jeunes représentent 35% de la population. Dès la création de la communauté d'agglomération, en 2001, une tradition de travail en partenariat avec les institutions et les associations a été instaurée, renforcée en 2011 à l'occasion du projet territorial de cohésion sociale. Ce dernier fait l'objet d'un groupe de travail thématique centré sur **l'axe 4 du contrat de ville « Favoriser la réussite éducative et l'engagement citoyen »** qui comprend le GIP Réussite Educative (fondé par l'Etat et Valenciennes Métropoles pour porter le dispositif réussite éducative à une échelle intercommunale), l'Education Nationale, la CAF et les communes. Les trois objectifs majeurs de l'axe 4 du contrat de ville sont :
 - prévenir et lutter contre le décrochage scolaire ; favoriser la réussite éducative de tous ; favoriser l'engagement citoyen.
- Parallèlement Valenciennes Métropole est pilote local du « **programme d'investissement d'avenir pour la jeunesse** », un appel à projet lancé par l'agence nationale de la rénovation urbaine. Dans ce cadre, 4 millions d'euros ont été octroyés pour développer sur le territoire un projet destiné à la jeunesse dans une démarche de politiques intégrées.

Encadré 3 <SUITE>

- Il y a donc sur l'agglomération une multiplicité d'acteurs, de dispositifs et de partenaires travaillant sur le volet éducatif qui **nécessite de partager la vision** Office [5]1 accompagnement global du jeune.
- Dans cette perspective, trois axes sont privilégiés : la mobilité, le lien aux entreprises et la lutte contre le décrochage scolaire.
- Ce dernier axe doit faire l'objet d'une politique innovante déployée entre 2017 et 2021 en direction des jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans. Portée par le GIP Réussite Educative, elle vise à **agir dès les premières fragilités pour éviter l'aggravation** Office [6]1e sur trois principes :
 - travailler sur le parcours individualisé ;
 - avoir une approche globale de la situation ;
 - appréhender l'adhésion des familles comme libre.
- Le dispositif de réussite éducative fonctionne avec une trentaine d'équipes pluridisciplinaires de réussite éducative au rythme d'une réunion de travail toutes les six semaines. Ce projet intercommunal permet de mutualiser les moyens, les savoir-faire et les expériences dans un **processus ascendant** Office [7]1 **des diagnostics locaux pour élaborer le projet d'agglomération.**

Diapositive 16

Office [5]1 "Partager la vision" (l'ontologie) ce n'est pas forcément l'avoir explicitée.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [6]1 Le vocabulaire (fragilités, éviter l'aggravation) signale a démarche pragmatiste (réduction des dommages).

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [7]1 L'ontologie autonomiste conduit ici à inscrire les différents seuils d'action publique dans un processus intégré et ascendant.

NB: Processus est aussi une ontologie de la temporalité (processus vs stades).

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 3 <SUITE>

- Cette dynamique multipartenariale de lutte contre le décrochage scolaire comprend des **maillons** Office [9]1 : **l'École de la deuxième Chance (E2C) du Grand Hainaut**. Cette école labellisée et certifiée appartient à un réseau national de 40 établissements dont 6 en région Hauts-de-France localisés sur 12 sites. Créée en 2010, elle accompagne 230 jeunes sur les territoires d'Anzin et de Maubeuge. Financée à 90% par des fonds publics, elle cible les jeunes décrocheurs de 18 à 25 ans. Sortis du système scolaire depuis plus de six mois, ces jeunes cumulent en moyenne deux ans de décrochage et connaissent des situations personnelles souvent difficiles.
- Le concept pédagogique de l'E2C repose sur les principes suivants :
 - quatre pôles pédagogiques (savoirs fondamentaux, orientations et démarches professionnelles...)
 - une alternance en entreprise (50% du temps) ;
 - un référent pour 15 jeunes maximum ;
 - un parcours prévisionnel : de 9 mois jusqu'à 2 ans (suivi post-parcours compris) ;
 - la délivrance d'une attestation de compétences acquises en fin de parcours ;
 - un pôle d'accompagnement social des élèves ;
 - un lien assuré avec les familles.
- L'E2C n'a pas vocation à être uniquement prescriptrice de solution : elle travaille en lien avec les structures qui ciblent ce même public (mission locale, pôle emploi, CCAS, associations de quartier...) en tant qu'**accompagnatrice dans la recherche de solutions**. Office [10]1
- Site internet de l'E2C Grand Hainaut : <http://www.e2cgrandhainaut.fr/>

Diapositive 17

Office [9]1 Un aperçu sur l'une des formes de la compétence distribuée.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [10]1 Réaffirmation de l'ontologie autonomiste.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

-2-

Partenariat, réseaux et coordination

- 1. Le fonctionnement en réseau **allège le partenariat**
 - a/s'il comporte une **forte fonction « coordination »** : elle consiste à mettre du lien plutôt que du savoir et à susciter la transformation de dispositions en friche en ressources partagées.
 - « *Il y a des réseaux qui ne travaillent pas ensemble. Le PRE a permis le croisement de ces réseaux* ». (Extrait de table ronde, Angoulême)*
 - b/s'il assure une certaine **longévité des équipes** pluridisciplinaires en place (recul, capitalisation, suivi).
- 2. La force d'innovation du partenariat en réseau tient autant à son **état d'esprit** (bienveillance, valorisation, renforcement de l'estime de soi et *empowerment*) qu'à l'astuce de ses dispositifs bien pensés.
- *Enquête de l'Ecole des Parents et des Educateurs : 1/3 des EPE connaissent « très peu » les partenaires du Contrat de Ville ; leurs interlocuteurs sont essentiellement la commune (13/17) et la CAF (10/17) et très peu le délégué du préfet (5/17), ou les services de l'Etat (2/17). (Source : EPE, *Accompagnement à la parentalité et politique de la ville*, 2016-2017)

Encadré 4 : coordination et spécialisation

Coordonnateur parentalité : un métier dévolu à la parentalité

- En 1999, le département du Pas-de-Calais a organisé sur son territoire le dispositif REAAP. Il permet la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien. Cette organisation multipartenariale portée par la DDCS et la CAF du Pas-de-Calais repose sur le lancement annuel d'un appel à projet. En 2014, **basé sur les valeurs et l'organisation** Office [12]1AP et sous l'impulsion de la CAF, le réseau parentalité 62 est créé. Les objectifs du réseau (rompre l'isolement des parents en valorisant leurs compétences, en les accompagnant dans des initiatives nouvelles et en favorisant la mise en relation de tous les acteurs mobilisés) sont portés par une équipe départementale qui comprend neuf coordonnateurs parentalité.
- Ils ont la charge du soutien à la parentalité sur le département, **animant un projet plutôt qu'un dispositif** Office [13]1 est d'accompagner les parents dans une action collective, en faisant se rencontrer tous les acteurs prégnants dans un travail local de tissage de partenariat. Cette dimension locale et de terrain permet aux coordonnateurs d'impulser une démarche innovante qui prend en compte les spécificités des besoins des parents. En renforçant le lien, les coordonnateurs permettent aux initiatives et projets de fédérer l'ensemble des partenaires « au service de la cause des parents ».
- Exemple d'action : à Hénin-Beaumont le coordonnateur en conviant la maison des solidarités, la CAF et le CCAS a établi un partenariat entre les parents et les travailleurs sociaux qui a débouché sur l'organisation d'un week-end en famille à Berck sur Mer ; dans la foulée, les familles, enthousiastes, ont souhaité promouvoir leur projet auprès des élus de leurs communes et des partenaires : un goûter a pu être organisé en ce sens, contribuant également à un sentiment de reconnaissance des parents.
- Contact : Isabelle MAREZ, conseillère thématique animation de la vie sociale, CAF du Pas-de-Calais

Diapositive 19

Office [12]1 Affichage clair de deux composantes fondamentales d'une ontologie (des valeurs, des politiques)

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [13]1 Le projet conçu comme ce qui dynamise le dispositif.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Le portage politique et technique au défi de la logique de guichet

- 1. **L'ambition** du portage politique et technique du Volet éducatif (...) : n'être pas « contrôle », mais **affirmation d'un soutien** (régulier et exceptionnel) au nom de l'intérêt public à des démarches partielles visant des publics restreints.
- 2. Le portage utilise : a/des **institutions de droit commun** (CCAS) comme des **dispositifs transitoires** (réseaux de partenaires) ; b/des **équipements durables** (Chartes, règlements, référentiels, dossiers individuels, critères d'évaluation, ...) ; c/des **personnes emblématiques** mais interchangeableables (rotation des fonctions).
 - « *La manière dont les choses ont été posées par C.B. (la coordinatrice) est cohérente. Or c'est hyper hyper important de poser des règles cohérentes dès le départ : les familles ont tout à y gagner. Si les choses ne sont pas posées, contractualisées, ça peut nuire aux familles et, d'ailleurs, en tant que professionnels, on peut être mis à mal* ». (Assistante sociale, Angoulême)
- 3. Il doit rester attentif à trois risques : a/être un **palliatif** pour les insuffisances du droit commun ; b/fonctionner dans une **logique de guichet** ; c/**surestimer et/ou instrumenter** l'investissement des parents.
 - « *Il y a plein de familles qui ne disent même plus bonjour (aux partenaires sociaux) tellement elles sont mal à cause de l'argent (à savoir : les dettes qu'elles ont envers les centres). Le fait qu'une tierce personne (du PRE) appelle, ça relance la machine. Si c'est une tierce personne qui paie, il n'y a plus de dette, symbolique, précisons, entre elles et nous et on peut repartir sereinement* ». (Educateur, Angoulême)

Encadré 5 : une « gouvernance concertée »

Communauté d'agglomération de Saint-Omer

Une gouvernance concertée en faveur du volet éducatif du contrat de ville

- Historiquement, à l'échelle de l'agglomération de Saint-Omer, seule la commune de Longuenesse était dotée d'un PRE. Consécutivement à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, deux quartiers de petite taille (2000 et 3200 habitants) localisés dans trois communes de l'agglomération (dont une de 500 habitants) ont été reconnus prioritaires. Lors de l'écriture du contrat de ville, **de nombreux acteurs de bonne volonté et un ensemble de dispositifs mobilisés** Office [14]13S à l'éducation sont identifiés. Afin de mobiliser ces ressources présentes sur le territoire et de déployer le PRE sur l'ensemble des QPV, il a été décidé de mutualiser le PRE de Longuenesse déjà existant, générant ainsi un PRE intercommunal porté par le CCAS de Longuenesse et doté d'une convention de mutualisation. S'y adjoignent un dispositif parentalité et un CLAS.
- Ce dispositif élargi a posé **l'épineuse question du pilotage** Office [15]1t si l'EPCI pilote le contrat de ville, qui en pilote le volet éducatif ? Si le PRE était déjà doté d'un pilotage opérationnel (une équipe de réussite éducative par commune avec l'ensemble des partenaires associés), il a fallu penser une instance commune aux trois dispositifs : un comité de pilotage éducation (constitué par des coordinateurs de chaque dispositif) alimentant le contrat de ville.
- Ce comité de pilotage permet l'articulation entre l'échelle communale et de proximité propre au PRE d'une part et celle intercommunale du contrat de ville d'autre part, permettant à l'ensemble des acteurs (éducation nationale, CCAS, CAF, CASO) de tenir sa place dans le volet éducatif.

Diapositive 21

Office [14]1 La cartographie des compétences inclut des amateurs et des dispositifs: leur mobilisation est une reconfiguration.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [15]1 Pas de dispositif de la modernité tardive sans Comité de pilotage (le "Copil") et sans épreuves domestiques.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 6 : Travailler dans la durée

Lille Fives : Ecole-Familles-Quartier : ensemble pour la réussite

- Le projet Ecole-Familles-Quartier, qui a vu le jour en 2015-2016, repose sur la **co-construction** Office [16]1 d'information inter-publics et inter-métiers mobilisant parents, enseignants et acteurs du quartier de Fives. L'objectif de la démarche est de permettre à ces acteurs de « *se parler à égalité et de se comprendre* » en croisant savoirs et pratiques. ATD Quart Monde, l'Education Nationale, le centre social Mosaïque et des parents éloignés de l'école sont ainsi réunis dans un partage et une complémentarité des compétences et des ressources.
- Les objectifs attendus sont :
 - donner à chacun la parole ; construire ensemble un espace pour la réussite de tous les enfants ; expérimenter une démarche de coopération de tous les acteurs au bénéfice de la réussite de tous les enfants ; susciter des projets coopératifs au bénéfice de la réussite de tous les enfants.
- Dans cette perspective, les participants ont été répartis en différents groupes :
 - un groupe de parents divisé en deux catégories : ceux ayant un bon souvenir de l'école et l'inverse ; un groupe d'enseignants ; un groupe de professionnels du quartier.
- Outre des temps de préparation en amont avec les parents, les échanges se sont déroulés dans une démarche de co-construction articulée en trois séances thématiques :
 - Séance 1 : *Qu'est-ce que réussir à l'école ?*
 - Séance 2 : *Qu'est-ce qui favorise ou pas la réussite de tous les enfants à l'école ?*
 - Séance 3 : *En route vers l'action : que puis-je faire ? En quoi ai-je besoin de l'autre ?*

Diapositive 22

Office [16]1 Mot-clé des dispositifs de modernité tardive reposant sur les ontologies autonomistes et processuelles.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Encadré 6

<SUITE>

- Les **présupposés** Office [17]1)tion sont, côté partenaires, une volonté d'engagement ainsi qu'un vrai désir de « faire bouger les lignes et ses propres lignes ».
- Elle prend appui sur un cadre de référence constitué du référentiel de l'Education Nationale, de la charte « 1001 territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous enfants » ainsi que de la charte du croisement des savoirs et des pratiques.
- Cette expérience est amenée à être diffusée en 2016-2017 dans le département du Nord. Les conditions de son essaimage sont les suivantes :
 - formaliser un partenariat au niveau départemental avec la création d'un comité interinstitutionnel et la signature d'une convention entre le rectorat, l'inspection académique, ATD Quart Monde et l'Union Régionale des Centres Sociaux ;
 - faire des animateurs de Fives des formateurs départementaux (un test a été fait à Roubaix) ;
 - formaliser un réseau local propre à chaque secteur dont l'accompagnement est adapté aux réalités et besoins de terrain et donc susceptible de varier d'un secteur à l'autre ;
 - former les animateurs à des éléments de communication, au **modèle de croisement des pratiques et des savoirs** Office [18]1) n en alternance de trois journées départementales) ;
 - accompagner à **l'appropriation locale dans la durée** Office [19]1) ion Régionale des Centres Sociaux)

Diapositive 23

Office [17]1 Suffisamment rare pour être relevé: travailler sur ses présupposés devrait pourtant être le B.A. BA de l'ontologie autonomiste.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [18]1 La modélisation est l'une des épreuves industrielles pour les dispositifs, même si elle visibilise des coopérations processuelles et ascendantes.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Office [19]1 Plusieurs composantes essentielles: le local (vs national) stabilisé par le centre social; la durée (vs l'étape ou le ponctuel); l'appropriation: le tout pourrait relever de l'empowerment.

Utilisateur de Microsoft Office; 29/06/2017

Eléments d'ouverture

Sur les conditions de félicité pour une culture commune de la réussite éducative

- **1.L'importance des coordinations**

- a/réunir des entités disparates et accepter des **attachements différenciés** ;
- b/préférer la compétence distribuée à une interdisciplinarité vide ;
- c/accepter de ne pas concentrer les ressources, mais les faire circuler, sans refuser d'assumer le rôle-clé ;
- d/associer étroitement compétence distribuée et culture commune

-

- **2.La force des dispositifs faibles**

- Les partenaires sont souvent insatisfaits (soit le dispositif est jugé bon, mais mal exploité ; soit le dispositif est trop en poupées russes ou en millefeuilles, mais il tiendrait par la bonne volonté). Cette insatisfaction bougonne est la condition optimale de l'action : ni les professionnels, ni les usagers ne parviennent à entrer dans des dispositifs parfaits.